



Le Mot du Maire

Une nouvelle saison à la piscine cet été, une nouvelle rentrée scolaire, un ensemble de travaux et d'études depuis notre dernier numéro du mois de mars... je vous laisse découvrir le résumé de ces activités dans les pages de ce numéro.

Il y a aussi eu des changements, dans notre personnel communal en particulier; je souhaite la bienvenue à Marlène et Laurie. Les réformes gouvernementales et les baisses de dotations compliquent la gestion des petites communes. Nous intégrons ces contraintes économiques en recherchant des solutions avec le souci de l'intérêt général. La situation est aussi délicate avec la sécheresse en Isère qui s'aggrave, dont on peut malheureusement ressentir les effets dans notre commune, avec le prolongement de l'alerte préfectorale jusqu'à la fin de l'année. Mais en attendant, je vous souhaite à tous, au nom de toute l'équipe municipale, de très bonnes fêtes de fin d'années, et vous donne rendez-vous le 13 janvier pour fêter tous ensemble la nouvelle année 2018.

Franck Gonnord

Les évènements à venir Décembre

Le vendredi 15 à 19h : Soirée

Oenologie - Vins et Fromages

Le samedi 16 à midi : le repas
des anciens

Le vendredi 22 décembre : fête

de Noël avec Pilou le Magicien -
Champion du monde de magie

Le 31 décembre à 20h : réveillon
du nouvel an 2018 par l'US
Valmontoise



Janvier

Samedi 13 janvier à 19h : les vœux du Maire

Date à confirmer - Concert de l'Harmonie Muroise

Dimanche 28 janvier : Concours de belote du comité des fêtes

Février

Le samedi 3 février : le loto du sou des écoles

Mars - Avril - Mai

Dimanche 11 mars : concert de la chorale de ND de Vaulx

Samedi 17 mars soir : concert rock

Théâtre Les Valbenettes : Maman ya papa qui bouge encore

Samedi 26 mai : Soirée clown - Chorale

Certaines dates seront précisées ultérieurement, sur le site internet de la commune et sur les affiches et flyers.

Au sommaire de ce numéro

La Vie Municipale

Vie Pratique

Autour de Nous - Histoire

Les Travaux

La gestion et les finances

La Parole des Habitants

La Jeunesse et l'École

Les Associations

Les Informations Pratiques

LA MOTTE SAINT MARTIN

La commission culture propose ...

Le vendredi 15 décembre 2017 à 19 h

Soirée oenologique Vins et fromages

A la salle polyvalente - La Motte St Martin



La culture, c'est aussi la gastronomie ...

La commission culture vous propose une soirée de dégustation commentée de vins de Bourgogne et de fromages assortis.

L'occasion de partager un moment de convivialité et de connaissances, en présence d'un oenologue.

Soirée avec repas "vins et fromages" : 15 € - Places limitées

Réservation obligatoire au 06 19 12 35 76 avant le 8/12/2017

www.lamottesaintmartin.fr

US VALMONTAISE

SALLE DES FETES DE LA MOTTE SAINT MARTIN

Organise le réveillon du nouvel an 2018

Soirée dansante animé par D.J.S.A année 80/90



1 Apéritif offert, vin à volonté, café

Menu 45 €

25€ jusqu'à 16 ans

Gratuit jusqu'à 6 ans

Assortiment de crudités

Taboulé

Cèleri rémoulade

Macédoine de légumes

Assortiment de charcuterie

Jambon cru

Jambon blanc

Rosette de Lyon

(Beurre micro, comichon)

Terrine de poissons

Avec ses crevettes

Et sa mayonnaise

Assortiment de viande froide

Roti de bœuf

Roti de porc

Accompagnement de salade de haricot vert et haricot beurre

Fromage, dessert, cotillon

Réservation avant le 18 Décembre TEL : 07 83 34 11 27

Les délibérations du conseil

Lors des derniers conseils municipaux les délibérations suivantes ont été adoptées :

Conseil du 4 avril 2017 :

- Décision modificative du budget commune
- Paiements exceptionnels CRCESU

Conseil du 13 mai 2017 :

- rajout d'une délégation du conseil au Maire

Conseil du 8 juin 2017

- Demandes de subventions pour les travaux : de mise en sécurité de l'église, du récupérateur d'eau pour la piscine, d'éclairage public devant l'église
- Achat de terrains
- Numérotation des habitations
- Convention et subvention pour l'ADPA
- Convention et subvention avec l'association historique
- Convention concernant les activités vacances
- Convention avec FPS Tower
- Horaires ouverture piscine et tarifs
- Emploi saisonnier pour la piscine
- Décisions modificatives du budget 2017 : eau et commune

- Location de la salle communale du Mollard
- Emploi CDD de remplacement d'un agent communal
- Demande d'emplacement pour un camion pizza

Conseil du 30 juin 2017

- Vote des délégués aux élections sénatoriales
- Vote de principe concernant les rythmes scolaires
- Participation à un appel d'offre intercommunal concernant la voirie
- Lancement d'une étude de sécurisation routière du chef lieu
- Choix du prestataire cantine pour la rentrée 2017
- Remboursement anticipé d'un emprunt
- Subvention à caractère d'action sociale
- Décisions modification du budget eau et commune

Conseil du 20 septembre 2017

- Tarifs des prestations périscolaires
- Subvention pour l'école
- Demandes de subventions pour les travaux : rénovation de la route de la montée de la Rousse au Mollard, extension réseau éclairage public devant l'église et vers Champ Rousset
- Incorporation au domaine communal de biens réputés sans maître
- SAGE DRAC-Romanche - Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- SIGREDA, contrat de rivière Drac Isère
- Gestion des locations communales
- Décision modification budget commune
- Remplacement des photocopieurs

Conseil du 21 novembre 2017

- Réseau Très Haut Débit
- Convention travaux PRODEPARE 2017
- Réaménagement et mise aux normes des installations de l'Espace Jean MAGNAT
- Mise en place des périmètres de protection de captage d'eau
- Plan d'action concernant les réseaux d'eau potable
- Installation d'une mare à proximité de l'école
- Décisions modificatives du budget
- Délégation des encaissements des spectacles

Bienvenue aux nouveaux employés

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe périscolaire a été renouvelée en grande partie. Marlène Scandella assure en particulier les fonctions d'ATSEM, d'animation des TAP et de surveillance de la cantine. Laurie Combe assure également des fonctions d'animation des TAP et de surveillance de la cantine, ainsi que la garderie du soir. L'équipe, complétée par Patricia Loso et Marie Fayolle, participe aussi au maintien de la propreté des locaux de la mairie et de l'école.



Marlène



Laurie

Nous en profitons pour adresser ici un chaleureux merci à Arielle, qui a pris en charge l'essentiel des TAP pendant trois ans depuis la rentrée 2014. Nous lui souhaitons une très bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

La commission culture

La commission culture prend le relais de l'association Art'Magnat pour l'organisation des spectacles. Cette commission est présidée par Pascale Borel-Tresalet et comprend également des membres non élus. On trouve en première page le programme des spectacles à venir.

Une réflexion est également menée sur la diversification des types d'évènements. Par exemple, une soirée œnologique "Vins et fromages" est proposée le 15 décembre : voir l'affiche en première page et dans les panneaux des hameaux.

Déclaration annuelle de ruches :

Du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

E-mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / Téléphone : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

AUTOUR DE NOUS - HISTOIRE

Histoire de la nouvelle croix du cimetière de Monteynard

MM Robert Turc et Yvan Cuesta nous font partager l'histoire de la croix de Monteynard, récemment transférée au cimetière. Le cimetière de Monteynard est aussi celui de La Motte Saint Martin, puisqu'il accueille les tombes d'anciens habitants de notre commune, en particulier du Mollard et du Majeuil.

L'origine

Une première croix existait aux Blais (voir photo). C'était une croix de 2m de hauteur environ, en fonte moulée. Une croix très ressemblante, à Vif, a permis de retrouver le lieu et l'époque de sa fabrication. C'est dans les années 1830-1840 que la fonte moulée se développa.

La cause de sa présence dans la commune

Au XIXème siècle des missions d'évangélisation étaient organisées dans les paroisses dans le but de ranimer la ferveur religieuse catholique dans le pays. Les archives du diocèse de Grenoble ont gardé une copie d'une lettre adressée par le curé de la paroisse, le père Marmonnier, à son évêque, le 19 décembre 1844. Cette lettre lui annonçait le succès d'une mission de 24 jours, avec l'aide de deux prêtres, de Saint Jean de Vaulx et de Marcieu, avec "une église pleine d'hommes et de femmes" et la précision suivante "comme la croix de mission n'était pas achevée, la cérémonie de clôture a été le renouvellement des vœux de baptême".

La cause de sa disparition.

La croix était fixée sur le mur d'enceinte de l'ancienne mairie-école, aujourd'hui école. Quand en 1992 fut construite la nouvelle mairie, le mur fut abattu et la croix malencontreusement détruite et emportée avec les déblais à la décharge publique.

La nouvelle croix.

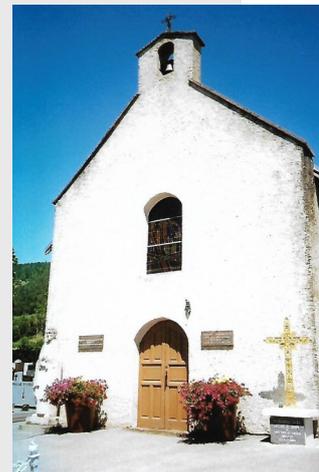
La croix actuelle a été acquise auprès d'un particulier qui l'avait trouvée dans un grenier, dans le département des Deux-Sèvres. Après remise en état, elle fut installée au Blais en bordure de la RD 529, dans la propriété de Mme Brunel Nelly, ancien café Molière, et bénie le 3 novembre 2001 par le père Bourdat.

En 2014, le café Molière a été acquis par la municipalité et la croix transférée au cimetière, contre la chapelle.

Le Père Eymard, saint Matheysin, a été curé de la paroisse de 1837 à 1839. Son effort d'évangélisation, reconnu, fut poursuivi par son successeur, le curé Marmonnier. Côte à côte devant l'ancienne église de la paroisse, la statue du saint et la croix sont les témoins de cette histoire.



L'ancienne croix

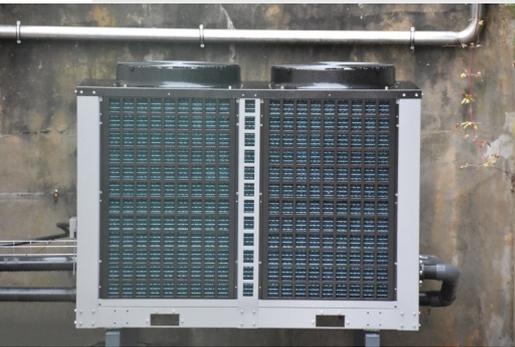


Équipements pour la piscine

Une pompe à chaleur

Une pompe à chaleur a été installée pour le chauffage de l'eau de la piscine. Cet investissement va permettre d'économiser sur la facture d'électricité : le chauffage de l'eau était réalisé par des réchauffeurs électriques à base de résistances.

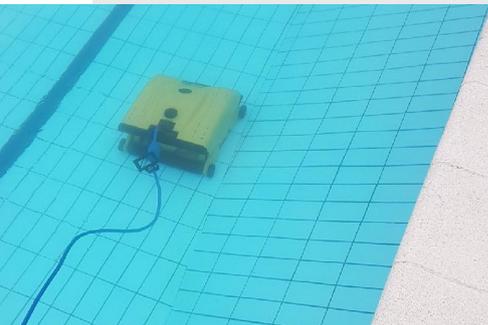
Le nouvel équipement récupère les calories de l'air pour chauffer l'eau. En été, et pour une piscine qui a besoin d'eau à une température modérée d'environ 27 degré, ce type d'appareil est dans son mode de



fonctionnement idéal. Avec l'air chaud de l'été, le rendement peut atteindre 80 %. Dès cet été 2017, on a vu la différence sur la facture d'électricité.

Un robot de nettoyage

Pour faciliter le nettoyage journalier de la piscine lors de la saison, un robot nettoyeur est venu compléter



l'outillage de l'équipe municipale. Le robot parcourt automatiquement la piscine en nettoyant et aspirant. Une finition manuelle termine le travail.

Le clocher de l'église

L'accès au clocher de l'église était devenu impossible, vu l'état des échelles et des planchers.



Le plancher vermoulu a été remplacé, de même que les échelles d'accès.

D'autre part, les supports des cloches ont également été renforcés pour assurer un fonctionnement en sécurité et le réseau électrique a été revu. Ces travaux ont été financés par la mairie et subventionnés par le département et la région.



L'association de sauvegarde de l'église réalise par ailleurs d'autres travaux à l'intérieur de l'église. Voir pages suivantes.

Accès à la mairie école

Un nouvel accès à la mairie école a été réalisé. Cet accès à l'arrière de la mairie deviendra l'accès pour les appartements locatifs et les spectacles.

Il permettra de sécuriser le parcours des écoliers à l'avant de la mairie, lors de leurs déplacements pour la cantine et les TAP.



Sécurité routière au chef lieu

Une étude de sécurité routière concernant le chef lieu est en cours de réalisation par le bureau d'étude Safège. Les conclusions de l'étude sont attendues à la fin de l'année. L'étude a pour but de définir les actions ou travaux nécessaires pour sécuriser la traversée du chef lieu entre la mairie-école et le garage de la Croix. En particulier, les parcours des élèves entre l'école et les terrains de sports et jeux ont été pris en compte ainsi que le constat de vitesses excessives de la part de certains automobilistes.

Réseaux d'eau potable

Détection de fuites et réparations

Plusieurs campagnes de détection de fuites ont été réalisées cet été. Elles ont permis de détecter des fuites importantes et ont déclenché des réparations de conduites. Ces réparations doivent permettre d'améliorer le rendement de nos réseaux d'eau, un impératif de l'Agence de l'Eau.



Réservoirs du Chef Lieu et des Côtes

La régulation du niveau du réservoir du Chef Lieu se fait simplement par un "trop-plein". Cette solution n'est plus acceptée par l'agence de l'eau. Nous étudions les solutions pour mieux gérer ce problème. L'installation d'une vanne pilotée permettant l'arrêt de l'alimentation suivant le niveau du réservoir est envisagée. La construction d'un réservoir aux côtes pourrait également résoudre le problème, mais l'investissement est beaucoup plus important. Une révision de l'étude de ce réservoir est en cours.

Autres chantiers et études

D'autres travaux ont été réalisés : remplacement d'une vanne de sectorisation à la Croix, entretien du périmètre de captage de la source du Jat, nettoyage et protection des autres captages ...

Un plan d'action d'amélioration des réseaux d'eau et de leur surveillance est en cours d'élaboration. Il inclut par exemple des vannes de sectorisation supplémentaires. Il sera soumis à l'agence de l'eau.

Assainissement - SIARV

Raccordement du Mollard à la STEP

Le principal chantier en cours du SIARV nous concernant est le raccordement du hameau du Mollard à la station d'épuration. Les études et les appels d'offre pour les travaux se terminent. Les travaux sont prévus au printemps.

Organisation du SIARV : changements

Depuis début septembre, Serge Beschi remplace Jean-Louis Léon à la présidence du Siarv. Notre secrétaire de mairie, Mélanie, prend en charge le secrétariat du SIARV et l'adresse change pour La Motte Saint Martin.

Aire de camping car

Pour dynamiser la saison d'été, les camping car pourront stationner à proximité de la piscine. L'objectif est de développer le tourisme pour notre commune et de mettre en valeur la piscine. Pour cela, une station de vidange et d'alimentation en eau est en construction au Vivier. Cette station pourra aussi servir aux habitants, pour laver sa voiture par exemple.



Réseau informatique à la mairie-école

Cet été, le réseau informatique du bâtiment a été complété. Auparavant, seuls les locaux de l'administration de la mairie et une salle de classe disposaient d'une prise réseau câblée, et vu la taille du bâtiment, le WIFI ne permet pas une couverture complète.

Le câblage a donc été complété : la salle polyvalente, la salle de spectacle, les trois salles de classes et la salle de motricité ont aujourd'hui au moins un accès réseau par câble. Des relais WIFI peuvent ensuite prendre le relais pour couvrir, par exemple, l'ensemble de la salle de spectacle.



Mairie-école : études complémentaires

Différents travaux d'amélioration sont prévus concernant le bâtiment de la mairie-école. Par exemple, la rénovation des fenêtres de 3 salles de classe, la mise aux normes de sanitaires, ... Le Conseil Départemental nous a demandé de compléter ce dossier avec, en particulier une étude thermique évaluant l'opportunité du changement de la chaudière au fioul. Cette étude a été menée et doit donner ses conclusions cette fin d'année. Nous attendons également des propositions pour améliorer le système de chauffage de la salle de spectacle et du hall (les aérothermes existants étant très bruyants) et l'acoustique du hall (systèmes d'absorption du son).

Retour sur la réunion publique sur les finances de mai 2017

Le 23 mai 2017, s'est tenue une réunion publique explicative des finances de la commune. C'était la deuxième réunion publique de ce type après celle du printemps 2015. Cette réunion a été l'occasion de détailler les comptes communaux. Voilà ci-dessous quelques uns des éléments présentés. Ils concernent l'année 2016.

Budget de fonctionnement de la commune : d'où vient l'argent

Comme le montre les deux digrammes ci-contre, les recettes de fonctionnement de la commune proviennent :

- pour 37 % des impôts et taxes
- pour 29 % des dotations et participations
- pour 14 % des produits des services comme la location des logements communaux et la facturation des services périscolaires
- pour 5 % d'atténuation de charges : ce sont des remboursements d'assurance, non pérennes.

Plus en détail :

On constate avec le 2ème graphique que les recettes des taxes foncière et d'habitation ne représentent que 13% de nos recettes de fonctionnement. Un chiffre faible qui s'explique par des taux communaux d'imposition parmi les plus faibles de l'Isère.

Budget de fonctionnement de la commune : les dépenses

Le 3ème diagramme ci-contre représente les dépenses de fonctionnement par "nature".

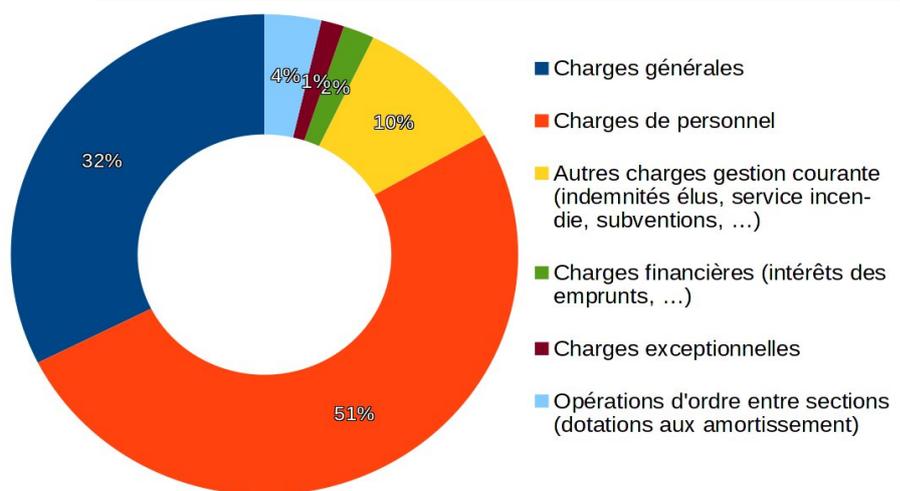
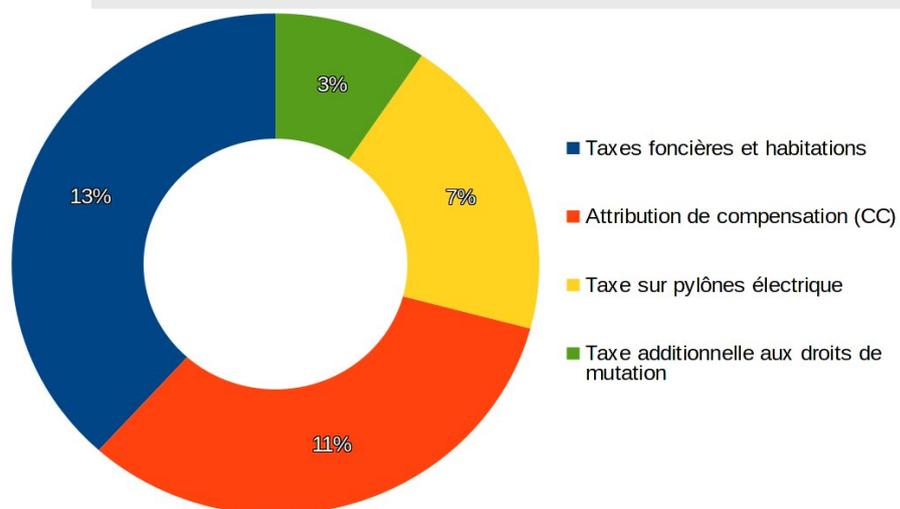
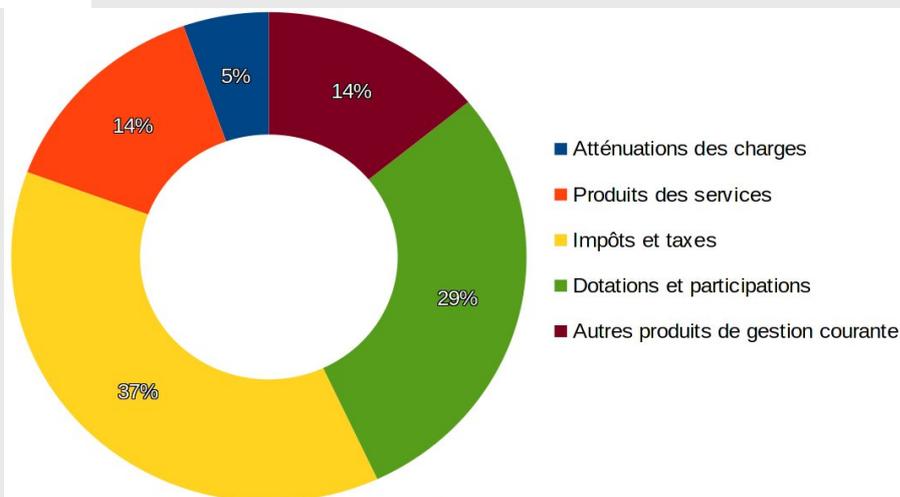
On remarque la part importante des charges de personnel : c'est le premier poste de dépenses de fonctionnement de la commune.

Les charges générales (32 %) constitue le 2ème poste de dépenses et regroupe toutes les dépenses de fournitures, d'énergie, d'entretien et réparations d'équipements, des forêts, des voiries, d'assurances, de télécommunications, de services extérieurs..

Éléments de comparaison par rapport à d'autres communes

Durant la réunion, nous avons également présenté des éléments de comparaison avec les autres communes de France de même taille. Parmi les éléments remarquables on peu noter (chiffre 2015, source internet) :

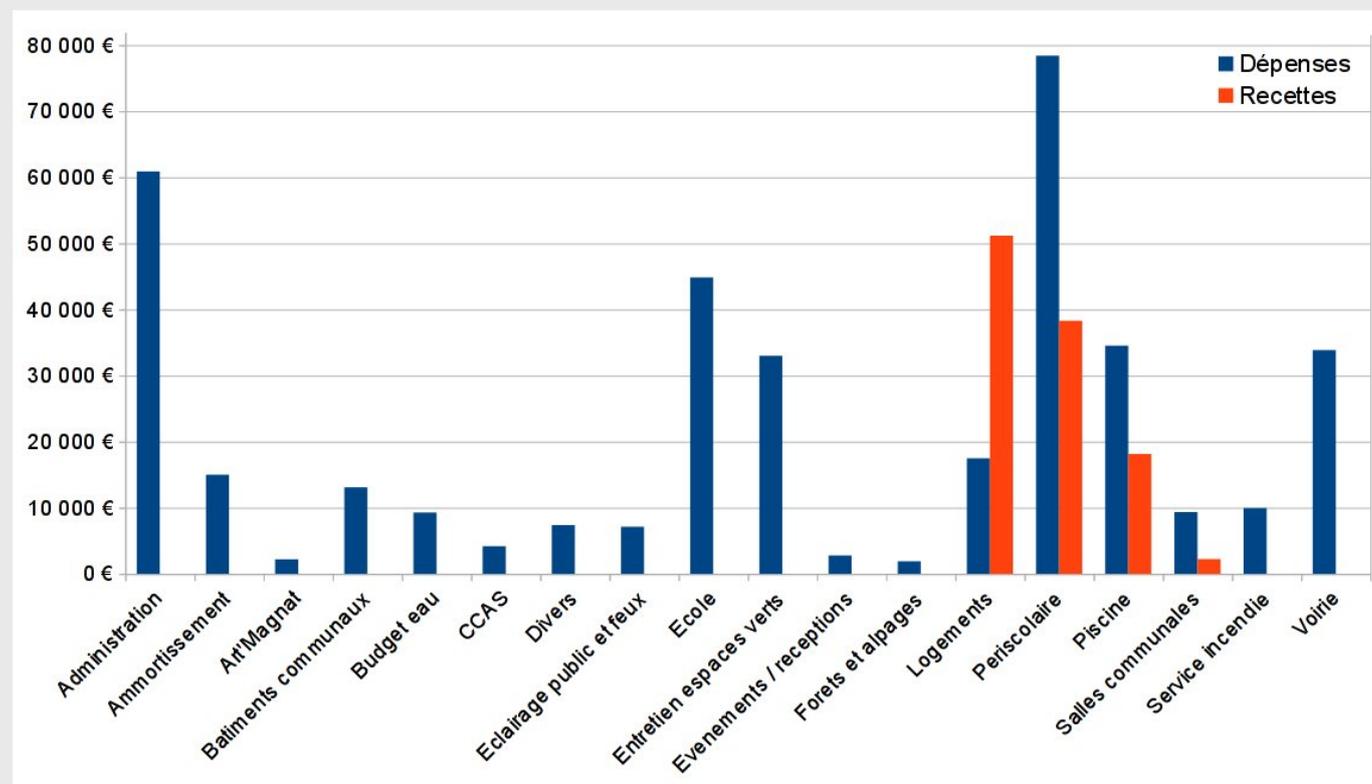
- Recette Impôts locaux : 162 € / habitant, comparé à 256 € en moyenne : du fait de nos faibles taux.
- Charges de personnels : 314 € / habitant, comparé à 205 €. Achats et charges externes : 324 € / habitant, comparé à 179 €. Les écarts s'expliquent : nous avons des recettes comme la taxe sur les pylônes électriques qui nous permettent des taux d'imposition bas. Notre niveau de dépenses s'explique en particulier par notre situation géographique : montagne et répartition sur plusieurs hameaux, étendue de la commune ...



LA GESTION ET LES FINANCES

Budget de fonctionnement de la commune : les dépenses par fonctions

Le graphique ci-dessous donne une estimation des dépenses par fonction. Ces estimations incluent la répartition des différentes natures de coûts (charges salariales, électricité, chauffage etc ...) pour chaque fonction.



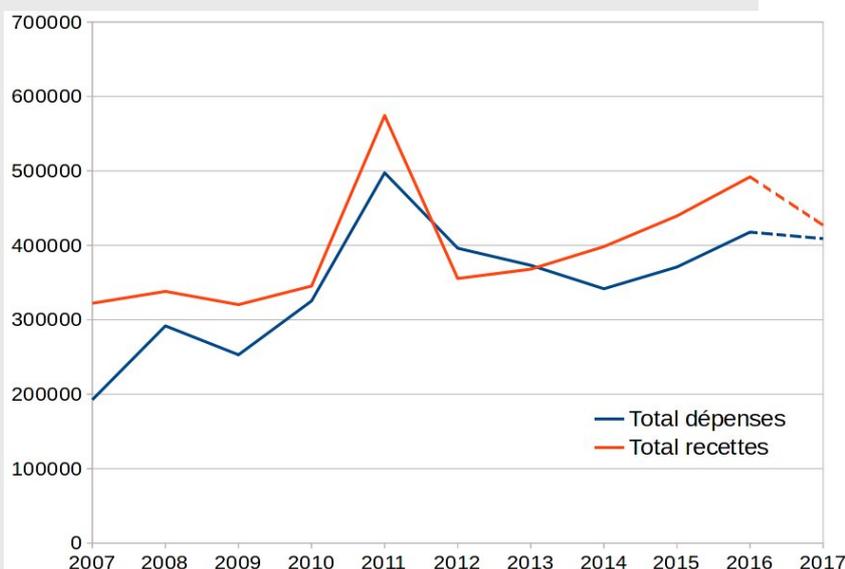
Budget de fonctionnement : évolution dans le temps

Le graphique ci-contre montre l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2007. Le pic de 2011 correspond à une opération patrimoniale et n'est pas significatif pour le fonctionnement. On constate globalement une forte augmentation des dépenses et des recettes.

Pour l'avenir

Cependant, comme le montre la prévision 2017, et en particulier du fait de la baisse des dotations, cette croissance des recettes va s'arrêter et une gestion des dépenses plus rigoureuse est inévitable pour permettre au budget de fonctionnement de dégager un excédent permettant le financement des investissements.

Durant toute cette année 2017, nous avons recherché les solutions permettant de dégager un excédent meilleur que celui prévu ci-contre.



Remboursement anticipé de l'emprunt "Salle des fêtes"

Fin août, suite à la décision du conseil municipal du 30 juin, et dans le cadre de notre recherche d'économies dans les dépenses de fonctionnement, nous avons remboursé en anticipation le prêt principal contracté en 2013 pour le financement de la rénovation de la salle des fêtes. Ce remboursement anticipé se monte en capital à 114 190 €. Concernant les intérêts de ce prêt d'une durée initiale de 15 ans, cette opération permettra d'économiser plus de 21 000 €. Il restait 30 823 € d'intérêts. Sur l'année 2017, le paiement d'une indemnité de remboursement anticipé et des intérêts courants constitue une dépense en plus de 9 136 €.

Plus de 40 pages ont été présentées lors de la réunion, incluant également les recettes et dépenses d'investissements communales et le budget de l'eau. Nous vous donnons rendez-vous lors d'une prochaine réunion de ce type.

Entretien avec la famille de Mila

Pour ce numéro, nous rencontrons Christophe, Dallal, Mila et Léana, habitants près de la mairie.

Vous faites partie des familles récemment arrivées. Comment avez-vous choisi La Motte Saint Martin ?

En 2012, nouvellement embauchés en CDI, nous avons décidé d'acheter. Le périmètre fixé était de 20 mn autour de Vif. Après plusieurs visites de maisons déjà construites, nous voyons une annonce pour un terrain à La Motte Saint Martin et avons un rendez-vous près de la piscine. On est restés 2h assis dans le champ, jusqu'à 20h ... la vue, le soleil, le calme, la douceur de l'air et l'animation de la piscine nous ont permis de prendre notre décision : c'est ici que nous habiterons. Nous avons présenté les plans de la maison à nos voisins les plus proches, la famille Curny, lors d'une soirée chez eux dont nous gardons un souvenir chaleureux. La maison a ensuite été construite et on s'est installés en décembre 2013.

Peu après votre arrivée, vous êtes venus à la mairie proposer de l'aide pour le site internet de la commune et aussi de l'aide aux personnes de la commune concernant l'utilisation des ordinateurs.

Dallal : c'est vrai. Nous étions familiers avec le monde associatif, (croix rouge et hip-hop). Une fois installée, il me tenait à cœur de donner de mon temps, en particulier pour les personnes âgées, souvent isolées, que j'apprécie et dont on peut apprendre beaucoup.

Mila avait quelques mois à ce moment. S'occuper des enfants prend du temps. Dans le cas de Mila, il faut encore plus d'attention ...

Mila est née en septembre 2014. En janvier 2015, elle a fait sa première crise. A ce moment, nous travaillons à temps plein et nous avons 27 ans : le ciel nous tombe sur la tête. Ce premier coup de fil aux pompiers sera le début d'un combat que l'on imaginait pas. Il faudra 9 mois avant que le diagnostic tombe, le jour de son premier anniversaire : c'est une épilepsie.

De temps en temps, un hélicoptère se pose près de la mairie

En effet, la maladie de Mila est une épilepsie grave et pharmaco-résistante. Cela veut dire que les traitements ne font effet que temporairement. Nous avons un protocole d'urgence à domicile pour les crises au delà de 5 mn. Ce protocole consiste à aider Mila à respirer avec de l'oxygène (masque et bouteilles), puis à faire une injection de calmants, puis une deuxième avec l'accord du médecin du Samu que nous appelons rapidement. Si la crise continue, l'hélicoptère vient chercher Mila pour son transport au CHU. En général, Mila se rétablit au CHU en quelques jours. Je (**Dallal**) reste avec elle nuit et jour. Deux fois, par manque de place dans l'hélicoptère, Christophe et Marylise Curny m'ont emmenée très rapidement à l'hôpital. Un grand merci à eux.

Cet été, l'association de gestion de la piscine a organisé une journée d'entraide pour Mila

Une après midi cet été, l'association de la piscine nous a appris qu'une journée en faveur de Mila était organisée. On ne s'y attendait pas. L'organisation était déjà en route. Un grand merci à eux pour cette initiative qui nous a aussi permis de connaître plus de monde et de découvrir le soutien de tout un village et des associations.

Mila est aujourd'hui à l'école ?

Oui, après avoir gagné la bataille pour avoir une auxiliaire de vie scolaire. Mila est à l'école depuis la rentrée 2017, mais les discussions avec les différents interlocuteurs ont démarré en février. Malgré les difficultés, l'école a tout de suite souhaité accueillir Mila. Un grand merci à Céline, la directrice, Isabelle et Claire les institutrices. Mila est très heureuse d'aller à l'école le matin et de retrouver les autres enfants, Claire et Sylviane (son accompagnante), même si cela dépend toujours de son état de santé.

Et la famille s'est agrandie

Léana est née en 2016, elle a ensoleillé nos journées.

Quels enseignements tirez-vous de cette période ?

Cette période a été compliquée pour nous. Mais nous nous sommes sentis soutenus et accompagnés, et cela nous a réconfortés dans notre choix d'habiter à La Motte Saint Martin. Encore un grand merci à tous.



Propos recueillis par Christian Duhaut

LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE

Cinq nouveaux PC portables pour l'école

Cet été, Christophe Curny, par ailleurs président du Sou des Écoles, nous a proposé d'émettre auprès de la société qui l'emploie, SOITEC, une demande pour récupérer des ordinateurs arrivant en renouvellement. Dans ces cas, SOITEC accepte d'en faire don à des écoles par exemple. Nous avons donc fait cette demande fin août et avons eu le plaisir de recevoir mi novembre cinq ordinateurs portables. Ces ordinateurs, bien que déjà utilisés, sont puissants et robustes et vont permettre de compléter ou de renouveler le parc existant à l'école. Ils sont en cours de préparation et seront mis à disposition de l'école à la rentrée de janvier. Un grand merci à Christophe et à SOITEC pour leur contribution à notre école.



La Cantine

Depuis la rentrée de septembre, le prestataire qui fournit les repas est la Sodexo. Les menus sont publiés à l'avance sur le site internet : <http://www.lamottesaintmartin.fr/education/la-cantine/> Comme le montre l'exemple ci-contre, les menus incluent régulièrement des plats à base d'ingrédients locaux ou "bio", répondant à notre cahier des charges.

DEJEUNER "Signé Sodexo"				11 décembre 2017 — 15 décembre 2017	
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		
Salade verte composée 	Salade de pomme de terre	Carottes rapées	Macédoine mayonnaise		
Cordon bleu	Rôti de porc 	Boulettes de bœuf 	Quenelles gratinées		
Epinards bechamel	ss porc - Rôti de dinde		Riz créole		
Rondelé nature	Gratin de choux-fleur	Blé pilaf	Mimolette		
	Yaourt 	Bleu du Vercors 	Compote de fruits 		
Chou vanille	Fruits	Mousse au chocolat			

Les TAP

Dans notre commune, suite au conseil d'école et à une réunion de parents d'élèves avant les congés d'été, il a été décidé de maintenir la semaine scolaire à 4,5 jours. Les TAP sont animés cette année par Marlène et Laurie, employées de la commune et par le FPT. Au programme de ce premier trimestre : des jeux de plein air pour profiter du beau temps avant la Toussaint comme "les éperviers partent en chasse", la fabrication de chauves-souris pour Halloween et d'objets pour Noël, la décoration de cabanes à oiseaux, l'apprentissage de la Marseillaise, des petits jeux d'observations, des jeux de société, des jeux de dessins ...



Les activités vacances

Cette année, quatre sessions d'activités vacances ont été organisées à La Motte Saint Martin. Aux vacances de printemps, le thème était "La BD dont tu es le Héro"; aux vacances d'été, deux sessions d'une semaine, avec deux thèmes : "Mission Super Héro" et "Activités Survivor et nature"; aux vacances de la Toussaint, le thème était "Les pirates". A chaque fois, de 15 à 18 enfants ont participé, confirmant la demande et le succès de cette offre de loisirs. Merci à VB Formation et aux animateurs, qui organisent ces activités avec créativité et énergie et qui ne comptent pas les heures passées pour offrir aux enfants des moments appréciés et de qualité.

PARCOURS LASER...



Association Historique des Amis de La Motte Les Bains



Cette année, l'Association Historique des Amis de La Motte Les Bains a pris le relais de la municipalité pour organiser l'exposition historique. Les plus de 40 panneaux d'exposition renouvelés, les objets et collections exposés, ont attiré plus de 200 visiteurs. Les thèmes incluaient l'histoire du cadastre de La Motte Saint Martin, une visite virtuelle du château au XVIIIe siècle, des chroniques locales de l'époque de Lesdiguières et des guerres de

religion, des photos des conscrits du village, des nouvelles recettes des repas servis au château dans les années 30, des photos anciennes du village et des habitants, le film d'un mariage des années 50, l'histoire du train de La Mure, les couleurs des feuilles des arbres, des objets anciens dont un boulet de canon des guerres de religion, l'histoire de la mine des Bethoux, une collection de pièces de monnaies anciennes, et l'histoire des fusillés de Raccord en 1944. Ce dernier thème était présenté par Roland Steiner, venu spécialement de Caen. Un des trois fusillés de Raccord, Eugène Steiner était un membre de sa famille. Le Musée Matheysin était également présent. **Très prochainement**, l'Association prévoit la publication du Cahier de l'Histoire et du Patrimoine n° 4. En 2018, des réunions périodiques seront ouvertes à tous ceux souhaitant participer au récit de l'histoire du village.

Sauvegarde de l'Église - Les travaux de restauration de notre Église avancent !

L'association « Sauvegarde de l'église de LA MOTTE ST MARTIN » a commencé l'exécution des travaux de maçonnerie, piquetage, nettoyage et rejointement des pierres du soubassement des murs de l'Église. Pour ce faire elle a confié les travaux à l'association C.A.F.E.S. de LA MURE.



A ce jour il est envisagé de procéder à la rénovation de la peinture, ainsi qu'à l'installation de réglettes infrarouge pour le chauffage. Il sera nécessaire également de procéder au remplacement des derniers bancs de l'église devenus trop vétustes pour une utilisation sécurisée. Un nouvel escalier fait par un bénévole escalierneur est en cours de construction. Cette année la Mairie a procédé à la sécurisation du clocher, et a revu l'installation électrique.

Grâce à vos dons, adhésions, participation à nos différentes actions, vide greniers, vente de calendriers, de brioches, repas, diots-polenta ou riz, dons lors de l'exposition sur le patrimoine et dons importants de

quelques particuliers, de l'abbaye de Tamiers, et de « La grande Chartreuse », il a été possible de démarrer les travaux. Nous ne disposons pas encore de moyens financiers suffisants pour procéder à tous les travaux de restauration de l'intérieur de l'église dans l'immédiat.

Certes même si notre église est peu fréquentée, elle fait partie de notre patrimoine culturel. N'oublions pas que plusieurs églises en France ont été cédées à d'autres religions qui, elles, sont à la recherche de lieux de prière... Par respect pour nos ancêtres qui ont bâti notre église vers 1497 pour y célébrer un culte chrétien, faisons un effort pour permettre de terminer les travaux de restauration de l'intérieur de l'église le plus vite possible. Notre Curé, le Père Armand ne peut faire aucune cérémonie religieuse dans cette église durant les travaux. Pour rapidement pouvoir terminer ce que nous avons entrepris depuis juin 2014 nous vous demandons une fois encore soit d'adhérer à notre association (15 euros par personne ou 25 euros pour un couple), soit de faire un don. Ces 2 façons de nous encourager sont déductibles des impôts, vous recevrez un reçu fiscal.

Ces aides sont à adresser à « Sauvegarde de l'Église de LA MOTTE ST MARTIN » chez M. C. ROBERT 175 route de la Matheysine, LE MOLLARD, 38770 LA MOTTE ST MARTIN.

D'avance les membres de l'association « SEMSM » vous remercient de vos encouragements.

AGPLA - Bilan de la saison 2017 à la piscine

Cet été 2017, c'est une équipe en bonne partie renouvelée qui a assuré la gestion de la piscine : les entrées, la buvette, l'organisation des animations et le nettoyage des locaux et abords.

Côté comptabilité, malgré une météo mitigée qui a provoqué 11 jours de fermeture, plus de 5300 entrées ont été enregistrées. Cette fréquentation a permis à l'association de reverser à la mairie le montant prévu au budget communal, soit 15 000 euros. Pour la commune, ce versement, augmenté des subventions de la Communauté de communes, de Monteynard et de Mayres Savel, à qui nous adressons un grand merci, va permettre d'améliorer l'équilibre financier du fonctionnement de cette installation.

Côté animations, ont été proposées une soirée concert toujours réussie "Allo Charlie", une séance de cinéma en plein air, un concours de pétanque qui a eu un beau succès - voir les gagnants sur la photo ci-contre - et une journée "Un samedi pour Mila". Cette dernière journée, qui s'est transformée en "samedi-dimanche" du fait de la météo, a permis à l'association de recueillir 3500 euros pour aider la famille de Mila.

Côté activités, la piscine offre depuis cet été un baby-foot et une table de ping-pong pour diversifier les possibilités de loisirs.

Les cours de natation, d'aquagym et d'acqua-bike ont également eu un beau succès.

Pour préparer la prochaine saison, plusieurs actions sont prévues : réparer le toit du bâtiment de la piscine qui donne des signes de faiblesse manifestes, vérifier les baies vitrées coulissantes, rafraîchir les murs de ce même bâtiment, accueillir les camping caristes, améliorer la signalisation vers la piscine, ...

La municipalité adresse un grand merci à tous les bénévoles, qui années après années, permettent, grâce à un investissement en temps important, le fonctionnement de la piscine, durant tout l'été, 7 jours sur 7.



Le Sou des écoles

L'équipe du Sou de Écoles a fait sa rentrée avec la traditionnelle assemblée générale en septembre. Aurélie Pasero, que nous remercions pour ses nombreuses années au sein du bureau de l'association, a choisi de laisser sa place de trésorière. Elle est remplacée par Delphine Saulnier. Nicolas Cailteux complète les arrivées en tant que trésorier adjoint.

Côté bilan

Les différentes manifestations organisées, on permis au Sou des Écoles de subventionner des activités comme le Judo, la Musique, la sortie Mira, etc..

A noter, ça fait plaisir, que de nombreux parents s'impliquent régulièrement pour aider à l'organisation des manifestations (installation, pâtisseries, lots pour le loto, etc...), merci à tous !

Première manifestation de l'année, Halloween a, comme les années précédentes, rencontré un vif succès, avec la participation au défilé d'une grande majorité des élèves de l'école et de nombreux parents. Les habitants du village ont joué le jeu en couvrant les enfants d'une montagne de bonbons. La journée s'est terminée dans la bonne humeur à la salle polyvalente.

Manifestation à venir : spectacle de Noël et Loto en février

La prochaine manifestation aura lieu le 22 décembre en fin de journée, il s'agit du Spectacle de Noël. Comme l'an dernier, nous nous joignons aux autres associations du village (AGPLA et Comité des Fêtes) afin d'offrir ce moment de convivialité à tout le village avant les fêtes.

Cette année, nous sommes ainsi heureux de vous convier à un spectacle de magie avec PILOU, champion du monde de magie en 2005. Le spectacle sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité. Des flyers seront distribués prochainement dans les boîtes aux lettres et les cahiers des élèves pour plus de détails.

Autre moment fort du Sou des Écoles, le loto se tiendra en février à la Salle des Fêtes.



Professionnels de la commune

Artisanat

CAMELIR - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - www.camelir.com
Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

Services

AIP : Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif
Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 18 83 82 37 - Tel : 04 76 30 78 11
email : contact@aipcoachingsportif.fr - www.aipcoachingsportif.fr

Pascale Borel-Tresallet - Coaching - Formation - Accompagnement
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - www.presence-coaching.fr
Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-

Le Dauphinois Gourmand - Traiteur Evènementiel
Livraison plateau repas, buffet, cocktail, mariage - Devis sur mesure
Tél : 04 76 14 03 66 - www.ledauphinoisgourmand.fr
email : ledauphinoisgourmandtraiteur@wanadoo.fr

Mélanie Esthétique
Mobile : 06 77 60 80 08 - email : esthethiquemelanie@free.fr

Didier Ruiz - Conseil en logiciels et systèmes informatiques
Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - www.rdcom.fr

VB Formation - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du
périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 22 71 27 67 - www.vbformation.com
email : valerie.biancardini@club-internet.fr

Christine Wantuch - Aide à domicile : ménage, repassage, courses...
Mode de règlement : chèques emploi service
Mobile : 06 32 65 99 60 - Rue de la Gare - La Motte Saint Martin

Entretien - travaux - bâtiment

Entreprise Diaferia David - Electricité Générale
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 02 57

Entreprise Lemaire Laurent - Maçonnerie-Terrassement-VRD-Façades
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél : 04 76 30 61 61 - email : lemairelaurent@aliceadsl.fr

VIAL TP Multi-service
La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 58 81 22 72 - email : manducaty@hotmail.fr

Tourisme

Gîte de France - A Tréffort - Pour 4 personnes
Michèle et Roger Ricard - Treffort - 38 770 La Motte Saint Martin
Tel : 04 76 72 56 56 - Email : yoannricard@aol.com
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266101
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-38G266101.html>

Gîte de France - Gîte de Roubanis
Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266100
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html>

Commerçants ambulants

Fromagerie - Charcuterie - Épicerie - Chez Fabien
Fabien, votre épiciériste ambulant, présent depuis bientôt 9 ans sur le plateau, et ailleurs ! - De passage à La Motte Saint Martin et aux alentours les jeudis matin entre 10h et 11h
Possibilité d'amener du pain (sur commande uniquement)
Renseignements : 06 29 58 01 19

Fruits et légumes - Nono primeurs
De passage à La Motte Saint Martin les mardi matin : 10h30 - 11 h à Tréffort et Les Côtes, 11h - 11h30 au Vivier et avec nouvel arrêt vers la mairie, 12h - 12h30 au Mollard. Arrêts à proximité des particuliers ou à certaines places. Renseignements : 06 36 70 06 02

Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

Fax Mairie : 09 72 25 09 00

École : 04 76 30 44 47

Email : mairielamottestmartin@wanadoo.fr

Ouverture au public : lundi & mardi de 9h à 11h,
jeudi de 14h à 17h et, samedi de 9h30 à 12h

Internet : www.lamottesaintmartin.fr

Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr

Rencontre avec le Maire ou les élus : sur rendez-vous

Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15 - Police - (Gendarmerie La Mure) : 17

Sapeurs pompiers : 18 - Enfance maltraitée : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

Centre médical (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte d'Aveillans) : 36 31

Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Qualité de l'eau

Prélèvements des 4/9 et 20/11/2017 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité), hormis un dépassement au Vivier concernant les sulfates (référence de qualité).

Détails : <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

Données communales

Nombre d'habitants (2016) : 439

Nombre de logements (2016) : 282

Surface : 14,6 km² - Altitude moyenne : 720m

Altitude minimum et maximum : 486 m et 1 712 m.

Latitude / longitude : 44.948° Nord - 5.716° Est

Démarches pour les nouveaux arrivants

Lors de votre arrivée, il est nécessaire de venir en Mairie afin de mettre à jour certaines données :

- Pour l'eau et l'assainissement : nous avons besoin des données concernant votre compte de facturation, avec une copie de la carte d'identité et un RIB (en cas de remboursement sur l'une de vos factures)

- Pour la liste électorale : si vous souhaitez pouvoir voter sur la commune; merci de vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Bienvenue à La Motte Saint Martin - Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.